



DOSSIER  
INSCRIPTION  
et fiche d'informations  
2018 / 2019

Entente Cycliste Tarascon  
Section BMX/VTT

ENTENTE CYCLISTE TARASCON  
Maison des sports- Bd Alphonse  
Daudet  
13150 TARASCON France.

L'ECTarascon BMX est une association sportive à but non lucratif (dirigeants bénévoles), régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour but de favoriser et promouvoir la pratique du BMX.

Déclaration en sous préfecture d'Arles le 16/12/1999.

N° SIRET : 430 407 510 00014, code APE : 9312Z, Agrément jeunesse et sports : 1149 S/92

Le club a obtenu en 2017 le label **Ecole Française de Cyclisme** pour les 3 catégories : Baby- vélo, Ecole de vélo, Club compétition.

## L'ADHESION

Elle est possible à toute personne sachant pratiquer le vélo sans stabilisateurs et ayant au moins 5 ans en 2019. Mais le club ambitionne la reconduction du groupe draisienne (2 à 4 ans) pour la rentrée 2018, (si suffisamment d'effectifs).

L'inscription est valable du mois de septembre au mois de Juin, aucun remboursement total ou partiel ne sera effectué si l'adhérent arrête en cours de saison ou manque une période d'entraînement pour cause de blessure.

## LE MATERIEL ET L'EQUIPEMENT OBLIGATOIRES POUR PARTICIPER AUX ENTRAINEMENTS

- Un vélo : BMX en bon état de fonctionnement
- Un pantalon (sauf jogging), tee-shirt à manches longues, une paire de gants (mitaines interdites)
- Un casque intégral (BMX ou MotoCross)
- Un sac contenant une chambre à air et une gourde
- Les protections de type dorsales, genouillères, coudières ne sont pas obligatoires mais vivement conseillées.

## LES TARIFS

Cotisation annuelle pour Groupes Baby-vélo :

	1 pilote
Cotisation Club (pret draisienne inclus)	85 €

Cotisation annuelle pour Groupes BMX :

	1 pilote	2 pilotes	3 pilotes
Cotisation Club	210 €	390 €	500 €

+

	2 à 4 ans	5 à 16 ans	17 et 18 ans	19 ans et +	à partir de 4 ans	19 ans et +
Coût licence FFC	16€	51€	87€	120€	46€	69€
Types de pratique	Pas de compétition	Toutes compétitions selon critères de sélection	Toutes compétitions selon critères de sélection	Toutes compétitions selon critères de sélection	Pas de compétition	Compétitions Régionales
Nom de licence	Baby vélo	Jeunes	Juniors	3 <sup>ème</sup> catégorie	Pass'loisir	Pass'cyclisme

## LOCATION MATERIEL CLUB (VELO)

1er trimestre : Octobre à Noël	2eme trimestre : janvier à mars	3eme trimestre : avril à Juin	Annuel : Octobre à Juin
50 €	50 €	50 €	150 €

Les locations de vélo ne sont pas remboursables.

## Dates des permanences pour les inscriptions et essais

- Samedi 08 septembre de 14h à 17h
- Samedi 16 septembre de 14h à 17h
- Samedi 22 septembre de 14h à 17h
- Samedi 29 septembre de 14h à 17h

Règlement possible de la cotisation en 3 fois uniquement par chèques remis lors de l'inscription et encaissés en Octobre, Novembre et Décembre 2018.

### Pièces à fournir pour le montage du dossier :

- une photo d'identité
- un certificat médical autorisant la pratique du BMX (ou faire remplir sur la demande de licence FFC) pour les nouveaux licenciés ou questionnaire de santé rempli (si uniquement réponse NON) pour les licenciés en 2018
- la fiche d'inscription remplie et signée
- la demande de licence FFC remplie et signée
- le règlement de la cotisation club + licence
- la fiche droit à l'image remplie et signée

Date limite de retour des dossiers complets : samedi 29 septembre 2018

Après cette date, pour des raisons d'assurance et de respect des bénévoles du bureau, aucun pilote ne sera accepté à rouler sur la piste, si son dossier n'est pas rendu complet.

# Fiche d'informations (à conserver)

## LES SEANCES D'ENTRAINEMENTS

Les séances d'entraînements se déroulent sur la piste du Club située, 549 chemin des prés verts 13150 TARASCON (derrière le cimetière ST Georges).

Afin de s'adapter au label EFC et permettre à chaque adhérent de s'épanouir (loisir, apprentissage du BMX, préparation compétitions ...), les entraînements s'organiseront en quatre groupes selon le planning suivant :

**GROUPE 1 : Initiation**

**GROUPE 2 : Loisirs**

**GROUPE 3 : Pré-compétiteurs**

**GROUPE 4 : Compétiteurs et adultes**

**GROUPE : BABY-VELO DRAISIENNE (samedi de 11H15 à 11H45)**

	<b>GROUPE 1</b>	<b>GROUPE 2</b>	<b>GROUPE 3</b>	<b>GROUPE 4</b>
<b>LUNDI</b>	Piste libre 1er lundi de chaque mois (si suffisamment de participants) 18h – 19h30			
<b>MERCREDI</b>	13H30 – 15H00	15H00 – 16H45	16H45 – 18H30	18H30 – 20H30
<b>VENDREDI</b>			17H30 – 19H00	18H30-20H30
<b>SAMEDI *</b>	14H00 - 15H30*		15H30 – 17H00*	

*\*Les horaires d'entraînements du samedi sont susceptibles d'être modifié en cours d'année.*

*En cas de changement les entraînements seront décalés le matin :*

*de 09h00 à 10h30 pour les groupes 1 et 2 et de 10h30 à 12h00 pour les groupes 3 et 4.*

Tous les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des effectifs et de la météo pour permettre un entraînement de qualité.

**La mise en place des groupes sera effectuée au cours du mois de septembre par les entraîneurs.**

**L'entraîneur est le seul juge pour répartir les pilotes selon leur niveau et leurs objectifs.**

**Des changements de groupe sont possibles en cours d'année. (Selon évolution du niveau)**

**Reprise des entraînements le mercredi 5 septembre de 13h30 à 20h30, pour évaluations des niveaux et formation des groupes.**

(Anciens pilotes venir sur votre créneau saison précédente)

## CONTACTS

Téléphone du club : 06.46.12.64.14 (merci de laisser un message)

Site du club : <http://www.ect-tarascon.fr/>

Mail : [ectarascon.bmxvtt@gmail.com](mailto:ectarascon.bmxvtt@gmail.com)

Groupe Facebook : [Entente Cycliste Tarascon](#)

**Consulter régulièrement nos moyens de communications afin d'être informé de toute l'actualité du club.**

## LES ENTRAINEURS

Les entraînements du mercredi et vendredi sont assurés par notre entraîneur principal (prestataire indépendant) : **Mr MELIN Romain**, brevet d'état.

Les entraînements du samedi sont assurés par : **Mr VENDITTELLI LAURENT**, brevet d'état (prestataire indépendant).

En remplacement de l'un ou l'autre les entraînements sont assurés par un entraîneur brevet fédéral :  
-Sébastien BLANCHET, BF1

## LES STAGES

Durant les vacances scolaires, des journées de stages peuvent être organisés par des entraîneurs diplômés, ceux-ci peuvent avoir lieu sur la piste de Tarascon ou autre.

LES FRAIS D'INSCRIPTIONS AUX STAGES NE SONT PAS INCLUS DANS LE MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE.

## LES COMPETITIONS

Chaque personne inscrite au club peut participer à des compétitions dès sa première année de licence.

LES FRAIS D'ENGAGEMENTS AUX COMPETITIONS SONT A LA CHARGE DE CHAQUE ADHERENT.

Modalités d'inscription :

<b>Quelle course ?</b>	Trophée d'automne Coupe de PACA Championnat départemental Championnat régional	Challenge France quart sud est Indoor Coupe de France, Europe Trophée de France Challenge National Championnat de France
<b>Date limite ?</b>	Si possible le lundi soir précèdent la course du dimanche	Selon date limite du guide compétition pour la course
<b>Comment ?</b>	Par mail à 0617507728@sfr.fr	En remplissant le bordereau d'engagement dans le bureau
<b>Informations ?</b>	Préciser Nom, Prénom, date de naissance, catégorie selon âge + (Novice ou Compétition), Numéro de plaque.	Préciser Nom, Prénom, date de naissance, catégorie selon âge, Numéro de plaque.
<b>Païement ?</b>	Par chèque à l'ordre d'ECTarascon à déposer dans la boîte à lettres verte du bureau (9 euros)	Par chèque à l'ordre d'ECTarascon à déposer dans la boîte à lettres verte du bureau

**Pas de règlement, pas de course la fois suivante !!!!!**

## REGLEMENT INTERIEUR

**Article 1 :** L'accès à la piste de bicross est réservé aux adhérents du club, ainsi qu'à tout licencié FFC accompagné de son responsable de club en dehors des entraînements et avec l'autorisation du Président de l'ECTarascon. Les parents doivent s'assurer d'avoir fait le nécessaire et d'être en possession de la licence FFC de la saison en cours. En cas d'accident, le bureau décline toute responsabilité.

**Article 2 :** Tout pilote présent sur la piste doit porter son casque intégral, conforme aux normes CEE en vigueur, ses gants, des manches longues et un pantalon long. Le vélo devra être en bon état de fonctionnement et avoir les extrémités du guidon bouchées. Une chambre à air ainsi que de l'eau pour s'hydrater sont nécessaires.

**Article 3 :** Les entraînements se déroulent suivant des horaires établis en début de saison et en règle générale, le mercredi, le vendredi et le samedi. Il est important de respecter ces horaires par respect pour ses camarades et l'entraîneur. Par mesure de sécurité, en cas de fort vent ou de pluie, il est recommandé aux pilotes d'interroger le site ou Facebook du club pour s'informer du maintien ou non des entraînements.

**Article 4 :** Les parents doivent déposer leur enfant à la piste et les récupérer à la fin de son entraînement, celui-ci n'étant alors plus sous la responsabilité du club. Dans le cas où l'enfant rentre seul chez lui, les parents signeront une autorisation dégageant le club de toute responsabilité.

**Article 5 :** Pour la sécurité de tous, il est formellement interdit aux accompagnants d'aller sur la piste et la butte de départ pendant les entraînements des pilotes.

**Article 6 :** Les pilotes de l'ECT titulaires d'une licence FFC peuvent courir des courses à l'extérieur à condition de s'inscrire et de régler cette course. Voir modalités d'inscription.

**Article 7 :** L'adhérent devra :

- Respecter les choix, remarques, consignes de son entraîneur.
- Respecter ses camarades d'entraînement et leur matériel.
- Ne pas rouler sur la piste avant ou après son entraînement.
- Ne pas nuire à l'environnement du site.

-> Lorsqu'un pilote ne respecte pas les règles qui régissent la vie au club, le bureau examine les faits et prend toute mesure de nature à éviter le renouvellement de l'incident. Dans le cas d'une récidive ou d'un fait grave, une échelle de sanction pouvant aller jusqu'à la radiation définitive du club.

**Article 8 :** En cas de problème, les parents doivent toujours être joignables durant l'entraînement de leur enfant. Ils autorisent en outre les responsables du club à faire évacuer par les services de secours leur enfant afin de faire pratiquer par un médecin les examens nécessaires et au chirurgien et l'anesthésiste/réanimateur à pratiquer tout acte lié à une intervention chirurgicale.

**Article 9 :** L'ECTarascon décline toute responsabilité en cas d'accident impliquant des personnes non autorisées à fréquenter ses installations. En dehors des heures d'entraînement régulier, sauf présence d'un responsable, la piste est FERMEE.

**Article 10 :** La piste est déclarée ouverte par la présence et l'autorisation de l'entraîneur ou du bénévole mandaté.

**Article 11 :** Tout véhicule à moteur, tout animal domestique ou non est interdit sur le terrain, sauf nécessité de service. (Au delà des plots orange)

**Article 12 :** Les parents autorisent le Club à photographier collectivement ou individuellement sous les couleurs du club le pilote et à utiliser les photos pour son site internet ou pour toute autre opération promotionnelle de l'image du club.

**Article 13 :** Les données de nos adhérents de la saison 2018/19 sont susceptibles d'être transmises à nos divers partenaires. Le but de ces accords étant d'assurer le fonctionnement du club tout en proposant aux familles des offres avantageuses.

**Article 14 :** Toute adhésion au club implique la connaissance et l'acceptation de ce règlement intérieur.

## FICHE D'INSCRIPTION

**ECTARASCON**  
**Saison 2018 - 2019**

Nouvelle Adhésion

Renouvellement d'adhésion

PHOTO

N° de licence : .....

N° de plaque : .....

NOM : ..... PRENOM : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

TEL : ..... PORTABLE : ..... Email : .....

Nom du père : ..... Nom de la mère : .....

TEL : ..... TEL : .....

Portable : ..... Portable : .....

Email (Important) : ..... Email (Important) : .....

### URGENCE

Autorisation de soins d'urgence

Je soussigné (e) M. (Mme) ..... autorise les responsables du club ECT à prendre

toutes les mesures qu'ils jugeraient nécessaires pour prévenir l'état de santé de mon enfant .....

Personnes à prévenir en cas de besoin (autres que les parents) :

..... Tél : .....

..... Tél : .....

### RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Mon enfant est-il allergique :  oui, précisez le type : .....  non

Mon enfant est-il asthmatique :  oui  non

Certificat médical :  oui  non

Traitement de longue durée  oui  non

N°S/S..... Tél du médecin traitant : .....

### INFORMATIONS FACULTATIVES

Profession des parents et nom de l'entreprise : .....

Pensez-vous que votre employeur ou votre société seraient intéressés par un partenariat avec notre club ?

Oui  Non

Le Club a besoin de bénévoles. Seriez-vous prêt à nous aider ? Oui  Non

Si oui, dans quel domaine ?

Administratif (licences, engagements, secrétariat....) : Oui  Non  .....

Communication (site web, mails, article de presse....) : Oui  Non  .....

Compétitions organisées par le club (Buvette, arbitre....) : Oui  Non  .....

Intendance (Entretien Piste, vélos, matériel club...) : Oui  Non  .....

## LOCATION MATERIEL

- Je dispose de mon propre équipement  
 Je souhaite louer à l'ECT pour la période ci-dessous:  
     1 TRIMESTRE au tarif de 50 €  
     ANNUELLE au tarif de 150 €

## MAILLOT DU CLUB

Commande de maillot du club :

Nombre . . . Taille . . . Prix : 40 €

Obligatoire pour participer au championnat départemental et régional.

## COTISATION ANNUELLE

Cotisation Club		
Cotisation Licence FFC		
Location de Matériel		

Si par chèque à l'ordre d'ECTarascon.

Réglé le .....

Mode de règlement.....

Date limite de restitution de dossier et de règlement : SAMEDI 29 septembre 2018.

Le règlement de la cotisation et de la licence est obligatoire pour participer aux entraînements.

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. ou Mme....., certifie avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier d'inscription et du règlement intérieur du Club, en accepte le contenu et autorise mon enfant à pratiquer le BMX au sein du Club.

TARASCON, le : .....

Signature de l'adhérent :

Signature des parents :



# Droit a l'image

Je soussigné(e),..... Né(e)le.....à.....

Demeurant et domicilié a.....

Autorise l'entente cycliste de Tarascon a publier gracieusement sur le site du club mon nom ou celui de mon ou mes enfants, ainsi que des photographies sur lesquelles moi-même ou mon ou mes enfants apparaîtraient. Il pourra s'agir soit des photographies d'identité soit des photographies sur les pistes de BMX.

Cette autorisation cessera de plein droit deux mois après mon départ définitif du club.

Bon pour autorisation

Fait à Tarascon le .....

Signature.....